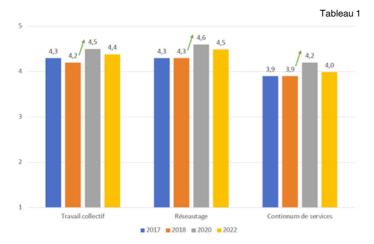




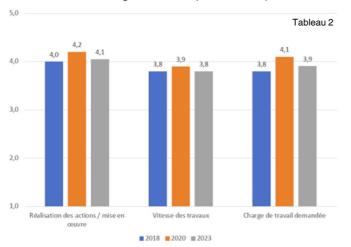
Dans le cadre de l'exercice de planification stratégique régionale 2024-2029, les membres du CRC COSMOSS ont d'abord pris connaissance de trois analyses de nos travaux : une compilation des évaluations évolutives régionales de COSMOSS de 2017 à 2022, une vue d'ensemble des priorités des plans locaux 2023-2026 ainsi qu'une vue d'ensemble des stratégies prévues pour rejoindre les familles et les jeunes exposés à plusieurs facteurs de risque. Voici un bref coup d'œil des informations préparées et présentées au CRC COSMOSS par Ludovic Décoret, consultant en évaluation.

## Compilation des évaluations évolutives de COSMOSS de 2017 à 2022

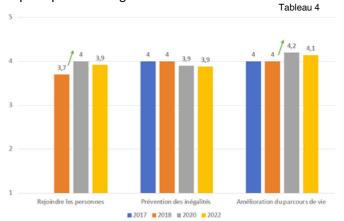
Au sujet de la contribution de COSMOSS à sa mission, l'analyse des évaluations révèle que dès 2017, les partenaires témoignent que COSMOSS contribue à améliorer le travail collectif, le réseautage et le continuum de services (tableau 1).

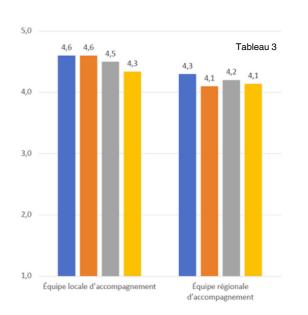


Les partenaires se disent globalement satisfaits de la mise en œuvre des plans locaux. Depuis 2017, on note une grande satisfaction du travail des équipes locales. Le roulement de personnel au sein des équipes se fait toutefois davantage sentir depuis 2020 (tableaux 2 et 3).



Une augmentation significative de cette appréciation est observée entre 2018 et 2020 (tableau 4). Les partenaires témoignent également du fait que COSMOSS contribue à rejoindre les personnes visées. Des commentaires démontrent toutefois qu'il reste encore des défis pour rejoindre les personnes en situation de vulnérabilité. Les partenaires considèrent que COSMOSS contribue à la prévention des inégalités et à l'amélioration du parcours de vie des jeunes, tout en étant conscients que COSMOSS ne peut pas tout régler.





Une vue d'ensemble des thèmes qui seront travaillés par les démarches locales COSMOSS de 2023 à 2026 a également été présentée au CRC. Voici les facteurs de protection et déterminants auxquels les milieux s'attarderont en priorité pour chacun des cinq enjeux visés par COSMOSS :

### Pour le développement des tout-petits :

- Les pratiques et attitudes parentales.
- Les compétences sociales et affectives des enfants.

#### Pour la réussite éducative :

- Les liens entre les milieux éducatifs et les différents acteurs de la communauté.
- La conciliation études-travail.
- La motivation et l'engagement.

#### Pour l'adoption de saines habitudes de vie :

- Des milieux de vie concertés et engagés pour une santé mentale positive des jeunes.
- Un meilleur accès économique et physique aux aliments sains.
- Le développement des compétences clés chez les jeunes et les familles.

## Pour l'adoption de saines habitudes de vie (suite) :

- La qualité de l'expérience dans la pratique sportive.
- L'accès aux lieux, aux services et aux équipements sportifs.

## Pour le passage à la vie adulte :

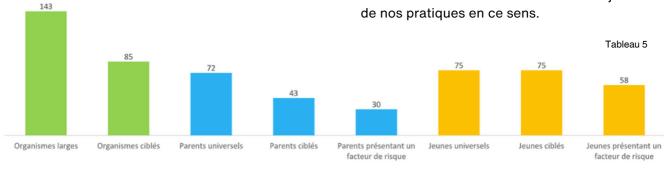
 La préparation des jeunes à la vie autonome et au passage à la vie adulte.

# Pour la prévention de la maltraitance des enfants et des jeunes :

• Repérer les situations à risque.

Enfin, une analyse des 101 stratégies prévues aux plans locaux a permis de dégager les moyens prévus par les partenaires pour rejoindre les familles et les jeunes exposés à plusieurs facteurs de risques, particulièrement la défavorisation et le milieu de vie dévitalisé.

Il en ressort que rejoindre les jeunes les plus vulnérables demeure un défi pour tous les milieux (tableau 5). Le COTIM des 22 et 23 novembre sera d'ailleurs essentiellement consacré à l'ajustement de nos pratiques en ce sens.



### 20 ans de mobilisation COSMOSS en 2024!

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

L'année 2024 marquera le 20e anniversaire de la Démarche COSMOSS! Fier de ce parcours, le CRC souhaite souligner les avancées de notre région à la faveur des jeunes et des familles et reconnaître le travail accompli par toute notre communauté engagée. Une stratégie de communication a été adoptée pour célébrer nos 20 ans et faire connaître davantage COSMOSS auprès du grand public. Cette stratégie prévoit également divers évènements visant à valoriser le travail des partenaires et générer un sentiment de fierté au sein de notre communauté.



La stratégie retenue sera présentée aux équipes locales COSMOSS lors du COTIM de novembre, avec lesquelles nous réfléchirons à la forme que pourront prendre les célébrations locales. Les CLC pourront s'appuyer sur une boite à outils qui sera mise à leur disposition afin de souligner ce 20e anniversaire.

## **Information**

Emma Savard, directrice générale COSMOSS Bas-Saint-Laurent

Téléphone: 418 724-6440, poste 237 | Courriel: esavard@cosmoss.qc.ca